EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **07 novembre 2008**

AUJOURD'HUI **sept novembre deux mille huit**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 31 octobre 2008, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Havva ISIK, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Claudine LAFAYE, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, René MAYOT, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Bruno SLAMA, Louis VIRGOULAY**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Christine DULAC-ROUGERIE, Odile SAUGUES, Bernard DANTAL, Simon POURRET, Jean-Michel DUCLOS, Danièle GUILLAUME, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Thierry ORLIAGUET**
Excusé(e)s :	**Michel FANGET, Christine PERRET, Jean-Philippe VALENTIN**
Absent(e)s :	
Secrétaire :	**Sandrine CLAVIERES**

EGLISE NOTRE DAME DE PROSPERITE A MONTFERRAND - 2EME TRANCHE DE TRAVAUX - PLAN DE FINANCEMENT

Rapporteur : Monsieur Olivier BIANCHI

L'Eglise Notre-Dame-de-Prospérité à Montferrand, édifice du XIIIème siècle, classé au titre des Monuments Historiques par liste de 1846, fait actuellement l'objet d'une importante campagne de travaux.

Après une première tranche qui concernait la restauration de la tour nord, du narthex et de la face sud de la nef, la Ville souhaite engager une deuxième phase qui consistera en la restauration extérieure des façades de l'abside de la sacristie et à l'habillage (jointement au plomb) de toutes les gargouilles hautes.

Le coût global de cette deuxième tranche a été estimé, après réactualisation de 2,5 % du prix par rapport aux prévisions initiales, à 362.000 € H.T. frais de maîtrise d'œuvre compris (crédits inscrits au budget primitif 2008). Le programme peut bénéficier d'une aide globale s'élevant à 50 % de ce montant, se répartissant de la façon suivante :

- DRAC Auvergne : 24 %
- Conseil Régional : 6 %
- Conseil Général : 20 %.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, de bien vouloir valider ce plan de financement et autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions sur ces bases.

D E L I B E R A T I O N

La proposition de Monsieur Olivier BIANCHI, mise aux voix, est adoptée et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme

Fait à Clermont-Ferrand, le 17 novembre 2008

Le Maire,
Pour le Maire, l'Adjoint

Dominique ADENOT